

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SISAM
(Syndicat Intercommunal Sciez-Anthy-Margencel)**

Membres en exercice : 9
Membres présents avec voix délibérative : 9
Quorum : 5

PRESENTS :

Fatima BOUVIER, Dominique MAURE, Nathalie MAZARS, Isabelle ASNI DUCHENE, Mélanie AYISSI, Jennifer JACQUIER, Patrick BONDAZ, Dominique JORDAN, Kathy CHATELAIN.

L'an deux mille vingt-cinq et le 18 mars, le Conseil Syndical du SISAM, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège du SISAM sous la présidence de Madame Fatima BOUVIER.

Date de convocation du Conseil Syndical : 6 mars 2025

SECRETAIRE DE SEANCE : Isabelle ASNI DUCHENE

20250318.03

COMPTE DE GESTION 2024

Exposé

Madame la Vice-Présidente aux finances Kathy CHATELAIN présente le compte de gestion 2024 qui est le compte de résultats du Comptable public. Le Comptable public doit le transmettre à l'ordonnateur, au plus tard, avant le 30 mai de l'année N+1. Il établit un compte de gestion par budget voté. Le compte de gestion retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes. Il fait apparaître les opérations, recettes et dépenses, réalisées durant l'exercice, les opérations de trésorerie, les créances et dettes, le patrimoine, un bilan d'entrée avec la situation financière en début d'exercice et un bilan de sortie avec la situation financière en fin d'exercice. La Vice-Présidente informe les membres du conseil que le compte de gestion est conforme aux écritures compte administration 2024.

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2023	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2024	RESULTAT DE L'EXERCICE 2024	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2024
I - Budget principal					
Investissement	35 085,78		-175 500,49		-140 414,71
Fonctionnement	381 176,70	29 317,26	-28 433,77		323 425,67
TOTAL I	416 262,48	29 317,26	-203 934,26		183 010,96
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	416 262,48	29 317,26	-203 934,26		183 010,96

Décision

Après débats et votes, les membres du conseil syndical déclarent à l'unanimité que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Pour extrait conforme
au registre des délibérations

La Présidente,
Fatima BOUVIER